

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24150023000032	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE AURILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 580 986,23	7 170 500,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 410 486,23
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 580 986,23	7 580 986,23

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 169 548,40	4 979 970,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 039 962,70	505 663,89
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 723 877,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 209 511,10	6 209 511,10
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		13 790 497,33	13 790 497,33

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 609 850,00	0,00	1 663 000,00	1 663 000,00	1 663 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 480 000,00	0,00	2 480 000,00	2 480 000,00	2 480 000,00
014	Atténuations de produits	1 400 000,00	0,00	1 490 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 000,00	0,00	27 100,00	27 100,00	27 100,00
Total des dépenses de gestion des services		5 516 850,00	0,00	5 660 100,00	5 660 100,00	5 660 100,00
66	Charges financières	115 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 250,00		26 800,00	26 800,00	26 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	113 734,64		96 086,23	96 086,23	96 086,23
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 797 834,64	0,00	5 930 986,23	5 930 986,23	5 930 986,23
023	Virement à la section d'investissement (6)	710 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	860 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 570 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
TOTAL		7 367 834,64	0,00	7 580 986,23	7 580 986,23	7 580 986,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 827 000,00	0,00	7 035 000,00	7 035 000,00	7 035 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 880 500,00	0,00	7 080 500,00	7 080 500,00	7 080 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 883 500,00	0,00	7 082 500,00	7 082 500,00	7 082 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	87 280,00		88 000,00	88 000,00	88 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		87 280,00		88 000,00	88 000,00	88 000,00
TOTAL		6 970 780,00	0,00	7 170 500,00	7 170 500,00	7 170 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	410 486,23
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 562 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	366 094,00	214 130,50	214 400,00	214 400,00	428 530,50
21	Immobilisations corporelles	792 546,87	154 527,22	684 400,00	684 400,00	838 927,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 682 303,49	671 304,98	3 370 000,00	3 370 000,00	4 041 304,98
	Total des opérations d'équipement	260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 100 944,36	1 039 962,70	4 268 800,00	4 268 800,00	5 308 762,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	505 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	620 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	173 691,28		122 778,40	122 778,40	122 778,40
	Total des dépenses financières	678 691,28	0,00	742 778,40	742 778,40	742 778,40
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 779 635,64	1 039 962,70	5 011 578,40	5 011 578,40	6 051 541,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	87 280,00		88 000,00	88 000,00	88 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 430,00		69 970,00	69 970,00	69 970,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	127 710,00		157 970,00	157 970,00	157 970,00
	TOTAL	5 907 345,64	1 039 962,70	5 169 548,40	5 169 548,40	6 209 511,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	875 663,89	505 663,89	260 000,00	260 000,00	765 663,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 200 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	3 275 663,89	505 663,89	2 160 000,00	2 160 000,00	2 665 663,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	720 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	720 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 995 663,89	505 663,89	3 260 000,00	3 260 000,00	3 765 663,89
021	Virement de la section d'exploitation (4)	710 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	860 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	40 430,00		69 970,00	69 970,00	69 970,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 610 430,00		1 719 970,00	1 719 970,00	1 719 970,00
	TOTAL	5 606 093,89	505 663,89	4 979 970,00	4 979 970,00	5 485 633,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	723 877,21
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 562 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 - RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 663 000,00		1 663 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 480 000,00		2 480 000,00
014	Atténuations de produits	1 490 000,00		1 490 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 100,00		27 100,00
66	Charges financières	102 000,00	0,00	102 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 000,00	0,00	46 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	26 800,00	850 000,00	876 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	96 086,23		96 086,23
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		800 000,00	800 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 930 986,23	1 650 000,00	7 580 986,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	88 000,00	88 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	620 000,00	0,00	620 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	428 530,50	0,00	428 530,50
21	Immobilisations corporelles (6)	838 927,22	69 970,00	908 897,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 041 304,98	0,00	4 041 304,98
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	122 778,40		122 778,40
	Dépenses d'investissement – Total	6 051 541,10	157 970,00	6 209 511,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 500,00		30 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 035 000,00		7 035 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00		15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	88 000,00	90 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 082 500,00	88 000,00	7 170 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	410 486,23
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	765 663,89	0,00	765 663,89
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	69 970,00	69 970,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		850 000,00	850 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		800 000,00	800 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 665 663,89	1 719 970,00	4 385 633,89

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	723 877,21
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 100 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 609 850,00	1 663 000,00	1 663 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	192 000,00	192 000,00	192 000,00
6062	Produits de traitement	19 000,00	19 000,00	19 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	58 500,00	54 000,00	54 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	67 500,00	85 000,00	85 000,00
6068	Autres matières et fournitures	445 500,00	485 000,00	485 000,00
611	Sous-traitance générale	42 100,00	36 600,00	36 600,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	55 500,00	55 000,00	55 000,00
61551	Entretien matériel roulant	75 000,00	75 000,00	75 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 500,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	64 400,00	66 100,00	66 100,00
6161	Multirisques	30 000,00	39 000,00	39 000,00
6168	Autres	29 500,00	35 000,00	35 000,00
618	Divers	70 100,00	75 600,00	75 600,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	77 000,00	72 000,00	72 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 250,00	5 000,00	5 000,00
6241	Transports sur achats	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00
6256	Missions	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	21 000,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	55 700,00	60 900,00	60 900,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6287	Remboursements de frais	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	200 000,00	200 000,00	200 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 480 000,00	2 480 000,00	2 480 000,00
6211	Personnel intérimaire	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement de transport	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 470 000,00	1 510 000,00	1 510 000,00
6413	Primes et gratifications	190 000,00	180 000,00	180 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6415	Supplément familial	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	265 000,00	265 000,00	265 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	410 000,00	400 000,00	400 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	28 000,00	27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	5 000,00	5 000,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits (7)	1 400 000,00	1 490 000,00	1 490 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	850 000,00	910 000,00	910 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	550 000,00	580 000,00	580 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 000,00	27 100,00	27 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	11 000,00	11 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	7 000,00	7 100,00	7 100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		5 516 850,00	5 660 100,00	5 660 100,00
66	Charges financières (b) (8)	115 000,00	102 000,00	102 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	112 000,00	100 000,00	100 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	500,00	500,00
6688	Autre	3 000,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	46 000,00	46 000,00	46 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	500,00	500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	45 000,00	45 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 250,00	26 800,00	26 800,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	6 250,00	26 800,00	26 800,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	113 734,64	96 086,23	96 086,23
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 797 834,64	5 930 986,23	5 930 986,23
023	Virement à la section d'investissement	710 000,00	800 000,00	800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	860 000,00	850 000,00	850 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	693 290,00	850 000,00	850 000,00
6871	Dot. amort. exceptionnels immos	166 710,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 570 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 570 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 367 834,64	7 580 986,23	7 580 986,23

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	40 500,00	30 500,00	30 500,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	500,00	500,00	500,00
64198	Autres remboursements	40 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 827 000,00	7 035 000,00	7 035 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 750 000,00	3 820 000,00	3 820 000,00
70118	Autres ventes d'eau	5 000,00	8 000,00	8 000,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	135 000,00	135 000,00	135 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	850 000,00	880 000,00	880 000,00
704	Travaux	130 000,00	120 000,00	120 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	550 000,00	560 000,00	560 000,00
7064	Locations de compteurs	1 265 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
7068	Autres prestations de services	75 000,00	152 000,00	152 000,00
7087	Remboursement de frais	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7088	Autres produits activités annexes	2 000,00	5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	15 000,00	15 000,00
7588	Autres	13 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 880 500,00	7 080 500,00	7 080 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	500,00	500,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	500,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 883 500,00	7 082 500,00	7 082 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	87 280,00	88 000,00	88 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	87 280,00	88 000,00	88 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		87 280,00	88 000,00	88 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 970 780,00	7 170 500,00	7 170 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	410 486,23
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 580 986,23
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	366 094,00	214 400,00	214 400,00
2031	Frais d'études	282 594,00	150 000,00	150 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	73 500,00	54 400,00	54 400,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	792 546,87	684 400,00	684 400,00
2111	Terrains nus	11 752,80	10 000,00	10 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	51 500,00	51 000,00	51 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	66 409,66	65 000,00	65 000,00
2154	Matériel industriel	53 358,75	43 000,00	43 000,00
2155	Outillage industriel	11 412,50	30 000,00	30 000,00
21561	Service de distribution d'eau	270 992,00	220 000,00	220 000,00
2181	Installat° générales, agencements	40 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	250 701,76	240 000,00	240 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 419,40	21 400,00	21 400,00
2184	Mobilier	4 000,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 682 303,49	3 370 000,00	3 370 000,00
2313	Constructions	919 921,32	1 000 000,00	1 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 090 100,55	1 200 000,00	1 200 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 472 281,62	970 000,00	970 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1029	Opération d'équipement n° 1029 (5)	260 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 100 944,36	4 268 800,00	4 268 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	505 000,00	620 000,00	620 000,00
1641	Emprunts en euros	505 000,00	620 000,00	620 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	173 691,28	122 778,40	122 778,40
Total des dépenses financières		678 691,28	742 778,40	742 778,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 779 635,64	5 011 578,40	5 011 578,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	87 280,00	88 000,00	88 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	87 280,00	88 000,00	88 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	43 270,00	36 000,00	36 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	26 710,00	28 000,00	28 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 380,00	5 000,00	5 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	10 000,00	15 000,00	15 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 920,00	4 000,00	4 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	40 430,00	69 970,00	69 970,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	37 680,00	35 210,00	35 210,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 750,00	34 760,00	34 760,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		127 710,00	157 970,00	157 970,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 907 345,64	5 169 548,40	5 169 548,40

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 039 962,70
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	875 663,89	260 000,00	260 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	632 568,89	60 000,00	60 000,00
1313	Subv. équipt Départements	43 095,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 200 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641	Emprunts en euros	2 200 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		3 275 663,89	2 160 000,00	2 160 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	720 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1068	Autres réserves	720 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		720 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 995 663,89	3 260 000,00	3 260 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	710 000,00	800 000,00	800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	860 000,00	850 000,00	850 000,00
28031	Frais d'études	8 650,00	6 490,00	6 490,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	30,00	40,00	40,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 640,00	17 650,00	17 650,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 350,00	11 350,00	11 350,00
281315	Bâtiments administratifs	6 690,00	6 690,00	6 690,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	37 270,00	45 840,00	45 840,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	710,00	720,00	720,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	213 680,00	232 400,00	232 400,00
28154	Matériel industriel	37 350,00	36 910,00	36 910,00
28155	Outillage industriel	11 710,00	9 840,00	9 840,00
281561	Service de distribution d'eau	386 980,00	343 940,00	343 940,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	27 800,00	27 800,00	27 800,00
28182	Matériel de transport	84 110,00	97 600,00	97 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 530,00	10 870,00	10 870,00
28184	Mobilier	230,00	590,00	590,00
28188	Autres	270,00	270,00	270,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 570 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	40 430,00	69 970,00	69 970,00
2031	Frais d'études	40 430,00	69 970,00	69 970,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 610 430,00	1 719 970,00	1 719 970,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 606 093,89	4 979 970,00	4 979 970,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	505 663,89
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	723 877,21
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 209 511,10
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1029 (1)
LIBELLE : RENFORCEMENT DISTRIBUTION AEP SECTEUR SUD AURILLAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 837 641,03	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 841,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 841,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 807 799,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 807 799,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 136 405,25	d 0,00
13	Subventions d'investissement	136 405,25	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	136 405,25	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	136 405,25
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
208 - OCLT CE Eonia	15/01/2004	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 875 598,10									
1641 Emprunts en euros (total)					7 875 598,10									
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,810	EUR	T	P	O	A-1
000402	DEXIA CL	31/12/2011	31/12/2011	01/02/2013	93 393,57	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,860	EUR	A	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	200 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,740	EUR	T	P	O	A-1
218	CAISSE D'EPARGNE	07/01/2014	24/04/2014	25/07/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,440	EUR	T	C	O	A-1
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	1 600 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	900 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,710	EUR	T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	632 204,53	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,260	EUR	T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,310	EUR	T	C	O	A-1
231	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2017	25/06/2018	25/09/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,880	EUR	T	C	O	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,450	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 875 598,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		6 218 409,13					528 155,73	78 647,59	0,00	12 817,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 218 409,13					528 155,73	78 647,59	0,00	12 817,19
000214	N	0,00	A-1	602 307,37	7,90	V	Euribor 3M + 2.77	2,420	65 803,12	13 965,66	0,00	1 280,64
000402	N	0,00	A-1	64 382,11	10,08	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	4 808,61	2 485,15	0,00	2 101,52
216	N	0,00	A-1	140 259,61	9,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,040	12 246,21	1 402,03	0,00	331,13
218	N	0,00	A-1	633 333,26	9,32	F	Taux fixe à 3.4 %	3,440	66 666,68	20 683,33	0,00	3 478,71
224	N	0,00	A-1	1 200 000,04	11,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	106 666,66	18 792,00	0,00	2 902,80
227	N	0,00	A-1	750 000,01	12,48	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	60 000,00	5 165,25	0,00	68,04
229	N	0,00	A-1	510 626,73	10,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,260	48 631,12	6 154,87	0,00	946,45
230	N	0,00	A-1	662 500,00	13,17	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	50 000,00	2 028,89	0,00	158,23
231	N	0,00	A-1	180 000,00	13,48	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	13 333,33	1 540,00	0,00	20,37
233	N	0,00	A-1	1 475 000,00	14,50	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,450	100 000,00	6 430,41	0,00	1 529,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - EAU - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 218 409,13					528 155,73	78 647,59	0,00	12 817,19

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 218 409,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	15/10/2003
L	Logiciels	2	15/10/2003
L	Plantations	20	15/10/2003
L	Logements locatifs	25	15/10/2003
L	Installations générales et agencements	15	15/10/2003
L	Autres constructions	10	15/10/2003
L	Matériel de transports	5	15/10/2003
L	Autres inst. Matériel et outillage techniques	10	15/10/2003
L	Autres collections et œuvres d'art	2	15/10/2003
L	Matériel de bureau et informatique	5	15/10/2003
L	Mobilier	10	15/10/2003
L	Autres immobilisations corporelles	10	15/10/2003

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	26 800,00		52 097,50	78 897,50	0,00	78 897,50
Compte Epargne Temps	24 200,00	01/01/2013	52 097,50	76 297,50	0,00	76 297,50
Compte Personnel de Formation	2 600,00	01/01/2020	0,00	2 600,00	0,00	2 600,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	26 800,00		52 097,50	78 897,50	0,00	78 897,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		830 778,40	830 778,40
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		620 000,00	620 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	620 000,00	620 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		210 778,40	210 778,40
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	88 000,00	88 000,00
020	Dépenses imprévues	122 778,40	122 778,40

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	830 778,40	1 039 962,70	0,00	1 870 741,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 650 000,00	III 1 650 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 650 000,00	1 650 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 490,00	6 490,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	1 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	40,00	40,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 650,00	17 650,00
281311	Bâtiments d'exploitation	11 350,00	11 350,00
281315	Bâtiments administratifs	6 690,00	6 690,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	45 840,00	45 840,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	720,00	720,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	232 400,00	232 400,00
28154	Matériel industriel	36 910,00	36 910,00
28155	Outils industriel	9 840,00	9 840,00
281561	Service de distribution d'eau	343 940,00	343 940,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	27 800,00	27 800,00
28182	Matériel de transport	97 600,00	97 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 870,00	10 870,00
28184	Mobilier	590,00	590,00
28188	Autres	270,00	270,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	800 000,00	800 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 650 000,00	505 663,89	723 877,21	1 100 000,00	3 979 541,10

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 870 741,10
Ressources propres disponibles	IV	3 979 541,10
Solde	V = IV – II (6)	2 108 800,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	0,00	50,00	48,00	0,00	48,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	19,00	0,00	19,00	18,00	0,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TEHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
AGENTS CONTRACTUELS	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		62,00	0,00	62,00	54,80	5,00	59,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de membres présents : 50

Nombre de suffrages exprimés : 66

VOTES :

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/01/2020

Présenté par (1) le président,

A Aurillac le 03/02/2020

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Aurillac, le 03/02/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès COURCHINOX représentée par G. PRADAL	
Alain BRUNEAU	
Alain COUDON	
Angélique BRUGERON	
Angélique MARTINS	
Anne SOULA représentée par S. CHAUSI	
Bernadette GINEZ	
Bernard TIBLE	
Catherine AMALRIC représentée par JP NICOLAS	
Charly DELAMAIDE représenté par P. MATHONIER	
Christelle CHASTEL représentée par JL LENTIER	
Christian DAIX représenté par S. LACHAIZE	
Christian GASTON	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Daniel FABRE	
Daniel FLORY	
Daniel PAPON	
Delphine FLEURY représentée par M. MAUREL	
Denise VALAT	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Evelyne LADRAS	
Florence MARTY représentée par B. TIBLE	
Frédéric GODBARGE	
Geneviève DELPUECH suppléé par S. CUEILLE	
Georges JUILLARD représenté par P. LAUBIE	
Ginette APCHIN	
Guy DELPUECH	
Gérard PRADAL	
Géraud MARCASTEL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC représentée par C. FLEY	
Jean-Antoine MOINS	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre ASTRUC	
Jean-Pierre DABERNAT représenté par M. ROUSSY	
Jean-Pierre PICARD	
Jean-Pierre ROUME	
Jeanine TEISSEDRE représentée par D. FABRE	
Magali MAUREL	
Michel JABIOL représenté par R. PAGIS	
Michel ROUSSY	
Michelle LABLANQUIE	
Michèle BIGEON	
Nathalie GARDES	
Nicole LOUBEYRE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Paulette LAUBIE	
Philippe FABRE représenté par P. MAURS	
Philippe GRANIER	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
René PAGIS	
Roger MAURE	
Serge CHAUSI	
Serge LAUBY	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Thierry CRUEGHE suppléé par M. FLAGEL	
Thierry VOLLET	
Valérie BENECH représentée par D. PAPON	
Valérie GREIVELDINGER représentée par JA. MOINS	
Xavier DALL'AGNOL	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.